Je demande l'ensemble de votre aide

Par **UncleDrew**, le **05/08/2017** à **20:19**

Je serais extremement reconnaissant si vous pouviez m'aider à propos de mon avenir ,
Je rentre dans une année phare , la L3 (à Nanterre) , là ou mon avenir se joue.

Je dois faire un choix , étant attiré par le social mais aussi le commerce (affaires etc...) je me verrais bien travailler en banque ou en cabinet dans une de ces deux matières , deux choix s'offrent alors à moi dans l'optique de faire des études assez préstigieuses

1) Faire un master de droit social à Nanterre au risque de ne pas etre pris en M2 tant la sélection est importante (le master est super apparemment , quelqu'un est déjà passer par là , peut-il me faire part de son experience en droit social : études+pro?)

2) Faire du droit des affaires en master à Nanterre ou à Dauphine/ASSAS avec de la chance OU suivre un double diplome en passant les AST pour intégrer une grande école de commerce tel que l'EDHEC par exemple (Encore une fois , est-ce que quelqu'un ici a fait un master droit des affaires ou a fait les AST après une licence en droit , et si oui quelles ont été votre exprerience à ce propos?)

Un grand merci à ceux qui auront le temps de me répondre ,

Je vous souhaite une agréable soirée

Par **druonm**, le **05/08/2017** à **21:09**

Bonjour,

Si tu souhaites travailler en cabinet d'avocat il te sera tout à fait possible d'exercer ces deux matières de manière complémentaire. De nombreux avocats ayant étudié le droit des affaires en tant que telle se sont étendus au droit social pour compléter leur offre de prestation.
En revanche s'agissant de la profession de juriste d'entreprise le choix doit être plus tranché.

S'agissant du choix des masters il en existe de très bons dans chaque domaine. Ils ne se limitent pas aux facs parisiennes.
Droit social -> DPRT Paris II, DPRT Montpellier, Paris I...
Droit des affaires -> Dauphine, Paris II, les 10 DJCE, ...

Je souhaite d'ailleurs souligner la cohérence du DJCE dans tes projets. C'est un diplome generaliste tres reconnu proposé par de nombreuses facs (en gros, c'est un peu résumé:

mais c'est exactement le meme diplôme délivré en juin par la fac de Montpellier). Cela te permet de repousser le choix entre droit social et droit des sociétés/droit bancaire.
Si tu as des questions n'hesites mas!

Par **UncleDrew**, le **05/08/2017** à **23:14**

Merci beaucoup pour ta réponse ! Je n'hésiterai pas à reposer des questions dans ce cas :)

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés